



SOUVENONS- NOUS!

En ce printemps 2022, c'est tout un territoire qui s'est mis au diapason du souvenir en commémorant le 8-Mai 1945, en parallèle de la Course de la Résistance.

Autour du monument aux morts, place de la Libération, la commune a commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie le 8-Mai 1945, tout en accueillant la 8^e Course de la Résistance. On se souviendra des derniers grands témoins de cette époque, tel Daniel Huillier, échangeant avec les plus jeunes, citoyens déjà initiés à l'importance de la paix dans le monde. « C'est parce qu'il y a eu un 8-Mai 1945 que nous sommes libres, rappelle celui qui avait alors 17 ans. À l'heure où la guerre est de retour aux portes de l'Europe, ne l'oublions pas ».

Quand les drapeaux côtoient les dossards

Courir ou pédaler dans ce paysage, n'est-ce pas le plus beau symbole de la liberté ? À travers quatre lieux historiques, dont Valchevrière, plus de 1 300 participants ont arpenté les beaux sentiers du Vercors à pied, à vélo ou en

sport adapté pour cette course du Département, initiée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère.

Du 8 km à pied aux 107 km destinés aux cyclotouristes, différents formats entre la Drôme et l'Isère étaient l'occasion de découvrir, dans cet écrin de verdure, une histoire qui résonne encore. Elle est aussi à parcourir à la Maison du Patrimoine grâce à l'exposition « Vercors 40-44 » qui retrace ces années sombres à travers des archives allemandes croisées aux sources françaises. « Cela nous rappelle notre devoir de mémoire », affirme le maire, Arnaud Mathieu. « Le Vercors fut une terre d'accueil et le reste : le soutien aux Ukrainiens illustre à quel point l'histoire sait cruellement se répéter. »

De Résistance, il en était aussi question en cette fin d'année scolaire aux Laïches. Début juin, une soixantaine d'élèves de CM1-CM2 ont enfour-

ché leur vélo sur les traces des Résistants du Vercors. Un périple organisé par les enseignants dans le cadre du programme scolaire qui avait pour but de parcourir environ quarante kilomètres de Villard, à Vassieux, en passant par Valchevrière, Herbouilly ou La Chapelle-en-Vercors. Préparation physique et en classe ont été nécessaires pour découvrir l'histoire, la géographie et l'environnement autour de ces lieux emblématiques, dont le Mémorial de la Résistance, au col de La Chau. « L'objectif de ce voyage clôturant cinq années de cycle primaire avant l'entrée au collège était que chaque élève parvienne au bout et garde en mémoire la grande histoire de notre territoire », explique Jean-Martin Bresch, directeur du groupe scolaire.

Entre Résistance et liberté, entre culture et sport, le Vercors a plus que jamais vocation à maintenir un tourisme sur les lieux de mémoire, respectueux de son histoire, de ses habitants et de son patrimoine.

À découvrir jusqu'au 18 septembre : « Vercors 40-44 », Maison du Patrimoine, place de la Libération, ainsi qu'une exposition sur le site nordique de Bois Barbu.

SUR LE CHEMIN DE LA RÉSISTANCE



Après la cérémonie de commémoration du 8-Mai 1945 autour du monument aux morts, le top départ du 21 kilomètres de la Course de la Résistance était donné, place de la Libération.



Un temps pour se recueillir, un autre pour se dépenser sur les chemins de Bois Barbu jusqu'à Valchevrière, l'un des hauts lieux du Vercors résistant où en juillet 1944 un village entier fut détruit par l'Allemagne nazie.



Conçue en 2014 par le Musée de la Résistance et de la Déportation, l'exposition « Vercors 40-44 » est présentée à la Maison du Patrimoine. Des animations, visites guidées, documentaires sont proposés cet été en marge de cet événement.



Retrouvez toute l'actualité sur notre page facebook :

Flasher moi !





Édito



Chères Villardiennes,
chers Villardiens,

Alors que notre continent se trouve à nouveau plongé dans les tourments de la guerre, je tiens à saluer le magnifique élan de

solidarité qui a poussé des dizaines de nos concitoyens à accueillir ou aider les ressortissants Ukrainiens arrivés dans notre commune.

Je veux remercier les agents de la municipalité, mais aussi Maud Rolland, élue en charge des solidarités, qui œuvrent au quotidien pour faciliter la vie de ces personnes déplacées, légitimement en proie à d'immenses difficultés matérielles et de réelles souffrances psychologiques.

Concrétiser nos engagements

Ce premier semestre aura marqué la fin des travaux aboutissant à la première modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H). Ils concrétisent notre volonté de limiter la densification des constructions dans certains secteurs, dont les hameaux, tout en imposant une part de logements en accession aidée dans tout projet de construction. Cette modification a été votée à l'unanimité des élus communautaires, à l'exception des deux élus d'opposition villardiens. La phase d'enquête publique se déroule actuellement. Viendra aussi la période de consultation publique relative au dossier d'Unité touristique nouvelle structurante, à La Côte 2000. Ce projet vise à sécuriser l'activité économique touristique de la commune et à opérer une montée en gamme de nos hébergements. C'est aussi l'assurance d'une réelle diversification de notre offre. En proposant un échange de parcelles entre les Adrets et le parking P1 pour la réalisation de ce projet, nous plaçons la protection de l'environnement et la limitation de l'artificialisation des sols au cœur de notre action.

Une vision d'avenir raisonnée

Enfin, nous serons très prochainement en mesure de communiquer le rendu des études engagées pour le devenir de nos équipements, indispensables à la vie quotidienne des Villardiens et à l'attractivité du territoire.

Pour conclure, le succès rencontré par les réunions de quartier renforce notre volonté de les pérenniser. Elles créent du lien et permettent d'envisager l'avenir ensemble.

En cette année d'élections déterminantes à l'échelle du pays et de notre territoire, poursuivons le débat citoyen dans une vision d'avenir raisonnée pour notre village.

Votre maire, Arnaud MATHIEU



PÉRENNISER UN ESPACE NATUREL

Le projet d'aménagement du site de la colline des Bains répond à un besoin de diversifier l'offre de loisirs 4 saisons et de sécuriser l'activité hivernale au cœur du village.

C'est un aménagement doux de la réserve foncière communale située à l'est de la colline des Bains, sur le site des Gauchets, qui est privilégié. Autour d'une réserve d'eau se dessine un espace sportif et de détente qualitatif destiné aux Villardiens et aux résidents en villégiature. Pour Véronique Beaudoin, 1^{ère} adjointe, « les enjeux sont clairs, il s'agit d'éviter toute possibilité de construction future sur ce site (inscrit constructible au PLUi-H) et d'en faire un espace paysagé s'insérant parfaitement dans l'environnement. Ce plan d'eau ne sera pas destiné à la baignade », précise-t-elle. « Un sentier de promenade serait proposé autour du lac, agrémenté de bancs pour la lecture ou la contemplation, doublé d'un parcours sportif aménagé de modules intégrés et naturels. L'idée est également

d'installer une piste d'athlétisme pour l'été, réversible pour la pratique du ski de fond l'hiver ». La proximité de la cité scolaire Jean-Prévoست permettrait aux élèves de profiter de cet espace. D'une profondeur de sept mètres à son point le plus bas, pour un volume d'eau de 20 000 m³ et une emprise au sol de 6 200 m², la réserve pourrait aussi être dédiée à la pêche.

Récupérer l'eau brute

Cette réserve d'eau naturelle a également pour objet d'optimiser la production de neige de culture, hors réseau d'eau potable, en récupérant et en stockant l'eau brute du trop-plein de la Moraine qui se révèle abondant. « Avec le réchauffement climatique, c'est une

bonne chose de stocker cette eau lorsqu'elle est excédentaire », poursuit Jean-Paul Uzel, adjoint à l'environnement. « Elle peut être précieuse en cas d'incendie, voire en cas de besoin pour l'alimentation animale et humaine en la potabilisant ». Les conditions hivernales du site permettront de disposer d'une eau plus froide, plus abondante et plus efficace que celle du réseau d'eau potable pour les enneigeurs. La colline des Bains reconnue pour bénéficier souvent d'une inversion des températures serait facilement enneigée l'hiver.

En 2021, l'analyse des sols réalisée par le cabinet d'ingénierie mandaté validait la faisabilité technique de cette réserve d'eau ; ce printemps, le diagnostic archéologique entrepris semble confirmer l'absence de traces humaines anciennes ; les résultats définitifs des fouilles réalisées par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives), opérateur désigné par le préfet, seront transmis à la commune fin juillet. Un dossier de demande de subventions est en cours auprès de la Région et du Département. « La réalisation de ce projet à destination des habitants dépendra du montant des subventions qui seront accordées et de son degré de priorité au regard des capacités financières de la commune », concluent les élus référents de ce dossier.



MAISON DES SAISONNIERS

La réhabilitation de la bâtisse Girard-Blanc devrait démarrer en 2023, avec un lancement des consultations dès cet automne.

Le legs de la maison Girard-Blanc à la commune a permis d'accélérer la mise en place du projet de Maison des saisonniers. En septembre dernier, une demande de subvention par l'État au titre du fonds « Avenir montagne investissement » a déclenché une aide de 40 % (environ 500 000 €) pour ce projet au préalable estimé à 1,2 M€ HT à ce stade. Par ailleurs, la commune va solliciter le Département et la Région pour cette réhabilitation (labellisée Petites villes de demain) qui pourrait devenir une référence en la matière. Accompagnés du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environne-

ment), de la CCMV et de l'Ageden (Association pour une gestion durable de l'énergie), les techniciens ont établi un premier planning de réalisation à partir d'un diagnostic du bâtiment. « Nous devrions aboutir au lancement d'une consultation à l'automne et au début de la réhabilitation courant 2023 », détaille Maud Rolland, adjointe référente.

Un double objectif

Une quinzaine d'appartements (majoritairement de type studio) est prévue sur les 492 m² habitables, ainsi qu'une salle commune et une laverie. « Nous

avons deux objectifs, explique le maire, Arnaud Mathieu, répondre à la demande des saisonniers en quête de logement, mais également à celle des employeurs ». Un questionnaire envoyé aux socioprofessionnels a permis de cerner leurs attentes et d'orienter la municipalité vers un mode de gestion communal pour la perception des loyers, afin de mieux encadrer leur montant et de faciliter la gouvernance.

La Maison des saisonniers répond aux ambitions de développement durable des territoires de montagne avec triple isolation et énergies renouvelables.



PRÉVENTION

PRÊTS FACE AUX RISQUES

Risques d'inondation, de glissement de terrain... La commune élabore son DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs), outil obligatoire réalisé par le maire qui vise à informer les habitants sur les risques encourus sur le territoire communal et à apporter des mesures de prévention et de protection en cas de besoin. « Chaque citoyen doit connaître le comportement à adopter afin de faire face à ces risques », explique Françoise Sarra-Gallet, élue en charge de ce dossier. Ce document sera à la disposition des Villardiens d'ici la rentrée prochaine et en ligne sur le site de la commune. Autre point, la sirène, activée pour un essai le 6 juillet à 12 heures, puis en septembre et en décembre a pour but de vérifier le bon état de fonctionnement de ces installations, existant en France depuis la Seconde guerre mondiale pour prévenir les populations en cas de catastrophe naturelle ou technologique.

TRIBUNAL

MAISON DES FORESTIERS

En 1983, la commune avait cédé à l'ONF (Office national des forêts) pour le franc symbolique un ténement immobilier avec en contrepartie la charge de loger les agents ayant la surveillance de la forêt communale. En 2018, l'ONF a fait part d'un projet de vente de cette Maison des forestiers alors que la charge de loger les agents n'était plus assumée. « La mission de service public n'étant plus respectée, la commune souhaite récupérer ce bâtiment et résilier le contrat de cession initial », indique le maire. « Face à ce contentieux qui se dessine depuis 2018, nous avons engagé une procédure annulant le contrat de vente et qui doit permettre à la collectivité de récupérer le bien. Au regard de la tension inhérente au marché immobilier, nous serons vigilants sur l'avenir de cette maison que l'ONF entend céder pour 400 000 euros ».

GESTION DE L'EAU

Un nouveau mode de gestion se met en place pour prendre le relais après la fin de la DSP.

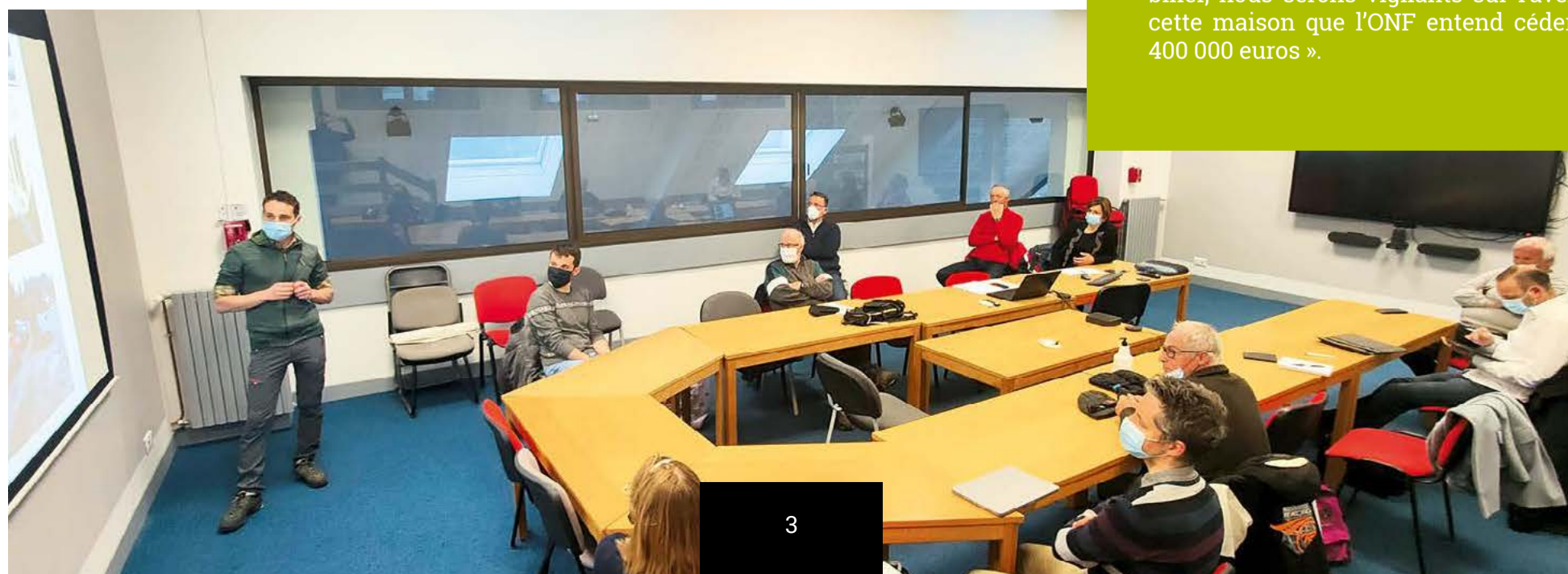
Accompagnés d'un groupe de citoyens, les élus préparent depuis fin 2020 la double échéance à laquelle la commune doit faire face : la fin de la DSP (Délégation de service public) avec Véolia au 31 décembre 2022, et le transfert de compétence à la CCMV envisagé au 1^{er} janvier 2024 et obligatoire au 1^{er} janvier 2026. « Actuellement, le délégataire (Véolia) assume la gestion complète du service, en supporte les risques et se rémunère

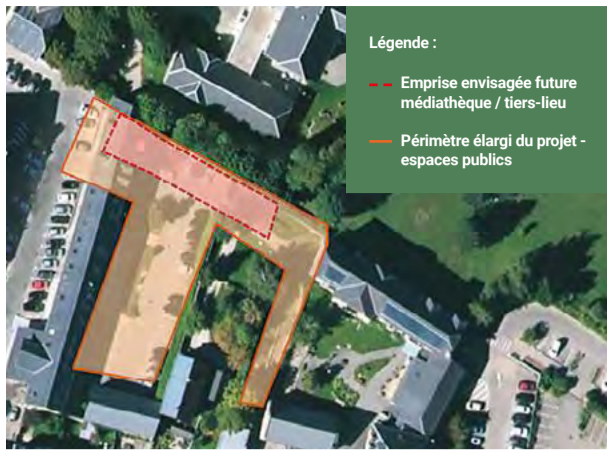
sur le prix de l'eau. Cela suppose des contrats au long cours qui réduisent le contrôle des réalités du service par la collectivité, mais lui assure une sécurité quant à ses responsabilités. », explique l'élue Véronique Beaudoin. « Les

objectifs partagés sans difficultés avec le groupe citoyens sont simples : se réapproprier la connaissance de nos réseaux et assurer la continuité de qualité de service. Au moment où la CCMV travaille sur le mode de gestion d'une compétence nouvelle pour elle, nous avons opté pour une gestion en marché d'exploitation, plus souple dans la durée des contrats et permettant la mise en place d'objectifs chiffrés et mesurables entre le prestataire et la commune ».

Deux communes en phase

« Ce mode de gestion laisse la possibilité de faire appel à un prestataire pour ce que nous ne pouvons pas gérer en interne. Il est alors rémunéré sur la base d'un cahier des charges et non plus sur le prix de l'eau », complète Jean-Paul Uzel, autre élu référent. « Autrans-Méaudre arrivant également en fin de DSP, nous y avons vu l'opportunité de structurer ensemble nos marchés avant le 1^{er} janvier 2023. Nous venons de créer un groupement de commandes à partir d'un cahier des charges unique, levier de négociation non négligeable. Dans ce rapprochement, chaque commune garde sa compétence et ses tarifs, la maîtrise de ses investissements et crée sa propre régie d'exploitation ».





LA MÉDIATHÈQUE DE DEMAIN

La commune souhaite proposer aux habitants un tiers-lieu culturel au cœur du village. Un projet à construire avec les Villardiens.

des Villardiens, il s'agirait de définir un lieu offrant des espaces de travail, de loisirs, de rencontres, d'étude, de convivialité... Dans cet esprit et pour en faciliter l'accès, ce nouveau bâtiment serait positionné au cœur du bourg et à proximité de la mairie. Au regard de ces multiples enjeux, la municipalité s'appuiera sur le travail d'un bureau d'étude chargé d'accompagner les équipes, les habitants et les associations et de dessiner avec eux la future médiathèque. Dans le cadre de « Petites villes de demain », ce projet est financièrement soutenu par l'État et le Département de l'Isère et accompagné par la CCMV et le Parc naturel régional du Vercors. Dotée d'une nouvelle équipe dynamique, la médiathèque George-Perec s'embarque dans une aventure passionnante.

Aujourd'hui sous-dimensionnée, l'actuelle médiathèque Georges-Perec est difficilement identifiable et accessible. C'est pourquoi la commune souhaite se doter d'un nouvel équipement ambitieux, à la hauteur des attentes des habitants et des touristes. L'objectif de ce projet serait de proposer à tous les utilisateurs de nouveaux usages et services, aussi bien dans le domaine culturel que social ou touristique.

Un tiers-lieu pour tous

« Les lieux de lecture publique sont aujourd'hui en pleine mutation », constate Michèle Papaud, adjointe à la culture. « À l'origine outil de médiation littéraire et d'éducation, ils deviennent aujourd'hui de véritables lieux de démocratisation de la culture et de socialisation ». À l'écoute

CMJ

MOTIVÉS ET INVESTIS !

Les élus du Conseil municipal jeunes n'ont cessé de nous surprendre, menant de front plusieurs projets, comme la conception d'une superbe boîte à insectes inaugurée en mai dans le parc du château et fabriquée gracieusement par le Villardien Philippe Laugé.



En parallèle, ils ont organisé autour du parrain de l'opération, le freerider Ludovic Guillot-Diat, une journée éco-citoyenne de nettoyage du village qui a rassemblé plus de soixante volontaires, dont le maire et de nombreux élus. Ratisant les chemins les plus fréquentés de la commune, ils ont collecté toutes sortes de déchets. Avec le bénéfice de la fête de Noël, ils ont pu financer un BBQ offert aux bénévoles pour clôturer cette journée autour d'ateliers de sensibilisation au tri et au recyclage, menés par la CCMV et l'Agopop.



PARLONS QUARTIERS

Faire entendre sa voix, discuter de son village... les réunions de quartier donnent la parole aux habitants.

Les réunions de quartier permettent aux habitants de faire remonter leurs attentes et éventuellement d'intervenir sur des choix d'aménagements sociaux, culturels, sportifs, mais aussi sur la sécurité, l'urbanisme, etc. L'objectif est d'améliorer la vie démocratique locale en établissant un contact direct et régulier avec les élus.

S'exprimer librement

« Le format fonctionne, explique le maire, Arnaud Mathieu, car il permet une proximité avec les habitants, quartier par quartier. Ce sont des moments privilégiés de débats autour des engagements de campagne ». À chaque quartier sa probléma-

tique et autour de la table, on s'exprime librement sur un projet immobilier qui inquiète, une question relative à l'entretien de la voirie, au déneigement, au stationnement, à la densification des hameaux... Des points sur lesquels le maire ou l' élu référent fournit des réponses immédiates ou propose un complément d'information si besoin.

Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les habitants de sortir de la géographie de quartier pour aborder les projets structurants de la commune. Ces séances apportent bien sûr des éclairages précieux aux élus sur les difficultés et priorités des habitants.





L'ÉCOLE PASSE AU VERT

La cour des maternelles a été végétalisée par le service technique de la commune.

Cette réalisation, issue d'une réflexion entre les élus et le corps enseignant, marque le début d'une approche nouvelle, vers la fin du bitume. 150 m² de surface d'enrobé ont été transformés en espace engazonné sur 75 m², le reste étant recouvert d'un concassé couleur ocre. Sous une pergola, cinq petites tables et bancs en bois fabriqués par les agents municipaux sont installés pour suivre la classe en extérieur. Deux érables, un malus et un tilleul ont été plantés.

Un retour à la nature

« Il y a là un double objectif, pédagogique et environnemental », explique Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires. « On se rapproche de la nature, on crée des espaces éducatifs et récréatifs renforcés. Les enfants peuvent ainsi se réappropriar la cour et développer leur motricité différemment. En outre, le choix de matières plus vivantes que le béton permet l'infiltration des eaux de pluies

dans le sol et une réduction de la chaleur, améliorant ainsi le bien-être des enfants », ajoute l'élue. Cette démarche répond également à un changement de paradigme national : on s'éloigne du tout béton pour mieux comprendre la nature, le cycle de l'eau et la nécessité de protéger l'environnement. Si cela représente plus d'entretien, c'est un confort indéniable pour les élèves. Budget de l'opération réalisée pour 75 % en régie communale : environ 15 000 €.

LE PLUi-H ÉVOLUE

Plus de 60 modifications ont été apportées au PLUi-H. Objectif : s'adapter à une pression foncière en forte augmentation. Place à l'enquête publique.

Après un travail qui aura mobilisé les élus et les services durant presque deux ans, le dispositif initial du PLUi-H (Plan local d'urbanisme intercommunal) évolue en réponse aux engagements de campagne. « À l'échelle intercommunale, ces 60 modifications doivent permettre de contenir la pression immobilière, mais aussi de consolider l'application des règles lors de l'instruction des

municipalités ont pris connaissance du projet, qui a également été transmis aux services de l'État.

Informer les habitants

Des réunions publiques sont organisées sur le territoire afin de présenter à la population les modifications envisagées.

autorisations d'urbanisme », explique Arnaud Mathieu, maire et président de la commission urbanisme à la CCMV. Ces modifications visent également à rendre plus cohérents les outils réglementaires avec la politique de la commune ». Les

L'enquête publique démarrée le 20 juin s'achèvera le 21 juillet. Elle vise à assurer la bonne information de chacun et sa participation. À cet égard, un commissaire enquêteur a été désigné. Il est chargé en toute impartialité de prendre en considération les observations des administrés touchés par le projet. Il s'agit d'un moment clef du processus. Chacun peut donc consulter le dossier de l'enquête et faire valoir ses remarques dans un registre ouvert à cet effet*. À l'issue de cette phase, le commissaire enquêteur rendra ses conclusions. En octobre prochain, il reviendra alors au conseil communautaire de la CCMV d'approuver définitivement le projet de modification en tenant compte des observations formulées lors de l'enquête publique.

* Dossier consultable en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et à la CCMV.

BUDGET

VOIRIE ET BÂTI EN PRIORITÉ

Si l'objectif affiché du budget 2022 reste la maîtrise de la trajectoire des finances communales et en particulier des charges courantes, d'importants efforts sont consentis sur l'entretien du patrimoine bâti, sur les équipements et la voirie (1 110 K€, dont 138 K€ pour la rénovation d'appartement du groupe scolaire, 48 K€ sur la toiture de la cure, 48 K€ en ventilation école, 72 K€ sur l'éclairage public, 200 K€ pour le centre aquatique (dont traitement de l'eau) ; 300 K€ sur la voirie, dont 60 K€ pour le chemin des Olivets, 84 K€ sur le chemin des Eymards, 60 K€ au hameau des Clots, 60 K€ pour le chemin de Servioz. Parmi les projets inscrits au budget, notons aussi 566 K€ pour la gendarmerie, dont les travaux ont démarré. Pour rappel, la commune rembourse trois emprunts contractés en 2018 (3 Md€), 2019 (1,6 Md€) et 2020 (1,2 Md€) qui se solderont en 2031 et 2040.

CIRCULATION

CENTRE-BOURG EN MODE PIETON

Le dispositif estival de piétonisation du centre-bourg sera effectif du samedi 2 juillet au dimanche 28 août, de 12 à 22 h, sur un périmètre identique à celui de l'année dernière. Pour plus de fluidité, il s'applique également aux week-ends depuis le 11 juin et jusqu'au 18 septembre.

L'objectif est de répondre aux enjeux économiques et environnementaux du centre-bourg en limitant les nuisances liées à la forte fréquentation et au passage incessant des véhicules.

Côté stationnement, les dispositions de 2021 sont reconduites, à savoir : des places en zone bleue sur les parkings Glénat, de l'Église, des Gardes et de la rue du Camp-d'Ambel. Ces zones sont limitées à 1 heure de stationnement gratuit (disques disponibles à la police municipale). Des places situées sous la zone du Château sont à disposition des professionnels exerçant en journée leur activité en priorité du quartier de l'église à la place de la Libération (badge à retirer en mairie).





Édito

Chères Villardiennes,
chers Villardiens,

C'est un semestre bien chargé qui s'achève. Les membres du conseil d'administration du CCAS se sont attelés à une réflexion sincère sur le besoin des habitants. C'est en



toute transparence que je vous présente le budget annuel qui sert de point d'ancrage aux actions en faveur des familles, des enfants, des seniors...

En 2022, plusieurs délibérations ont vu le jour, je vous invite à en prendre connaissance à travers ces deux pages consacrées à l'action sociale.

Après deux années d'absence, le repas des aînés avait un air printanier grâce à une date décalée en mai. La crise sanitaire a bouleversé tous les agendas, mais on ne se laisse pas faire, on innove !

Et puis, inattendue, l'arrivée de familles Ukrainiennes sur notre territoire. Le CCAS a œuvré pour que cet accueil se déroule dans les meilleures conditions possibles. À cet égard, je souhaite remercier Karine Castello, responsable du CCAS, Catherine Sarra-Gallet, agent municipal, venue prêter main forte, Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires, les bénévoles, les associations et les hébergeurs.

Bonne lecture pour ce 3^e volet d'information de votre Centre communal d'action sociale.

Maud Rolland

Vice-présidente du CCAS

ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00

Karine CASTELLO

Responsable du CCAS

www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

Pour faire un don, vous pouvez :

Envoyer un chèque à l'ordre du Trésor public avec une note mentionnant :

« CCAS Villard-de-Lans - Aide à l'Ukraine »,
à SGC Fontaine 2, bd Paul-Langevin, BP 47,
38601 Fontaine.

Ou faire un virement bancaire en précisant sur l'intitulé du virement :

« CCAS Villard-de-Lans - Aide à l'Ukraine » :
RIB 30001 00419 E3820000000 04
IBAN FR76 3000 1004 19E3 8200 0000 004
BIC BDFEFRPPCCT.

Faire face à une situation inédite

« Il y a deux manières de s'investir : par binôme référent sur la durée (plusieurs mois) pour répondre aux demandes des familles, ou de façon ponctuelle sur tout type de services quotidiens (déplacements, aide administrative, accompagnement loisirs, etc.), explique Maud Rolland, face à une situation dont on ignore le terme. L'aide se structure autour de L'Agopop et du réseau associatif (loisirs et socialisation

L'AIDE AUX UKRAINIENS

Dans sa mission d'aide aux personnes fragiles, le CCAS répond, depuis le 24 février, aux besoins des ressortissants Ukrainiens hébergés sur le plateau.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les Villardiens se sont immédiatement mobilisés en organisant un appel aux dons. Puis, très rapidement 28 personnes déplacées sont arrivées dans la commune par l'intermédiaire d'associations, de particuliers, mais aussi de clubs sportifs. « De nombreux habitants ont alors proposé des hébergements gratuits », soulignent Maud Rolland, vice-présidente du CCAS et Karine Castello, responsable du CCAS. L'aide s'est ensuite organisée avec notamment l'intervention de la CCMV, de la commune, du CCAS et de l'Agopop. Au terme d'une réunion programmée en avril dernier par ces différents acteurs et ayant rassemblé plus de 70 personnes, une trentaine de bénévoles se sont inscrits pour intégrer le dispositif d'aide aux ressortissants.

des personnes, etc.), de la commune et du CCAS (aide à la scolarisation primaire et maternelle, à l'hébergement, lien avec les associations, etc.), du Département, du bus France services (questions administratives), de l'UIAD (apprentissage de la langue) ou encore du Pôle santé »,

ajoute l'élue. « Pour rappel, les associations solidaires du plateau (Cuisine solidaire, Les Chiffonnières, La Recycle-rie...) sont en ordre de marche depuis l'arrivée des familles, mais toutes les bonnes volontés sont requises pour répartir l'aide et répondre au mieux aux besoins qui évoluent ».



Le CCAS en première ligne

Le CCAS a engagé des démarches auprès de la préfecture de l'Isère qui délivre des Autorisations provisoires de séjour (APS) et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour les Aides aux demandeurs d'asile (ADA). L'APS permet d'ouvrir certains droits, notamment un accès immédiat aux soins pour toute la famille, aux allocations ainsi qu'au marché du travail. La validité du titre de séjour temporaire évolue en fonction de la durée du conflit. Rappelons qu'il s'agit d'un dispositif exceptionnel autorisé par décision du conseil de l'Union européenne du 4 mars 2022.

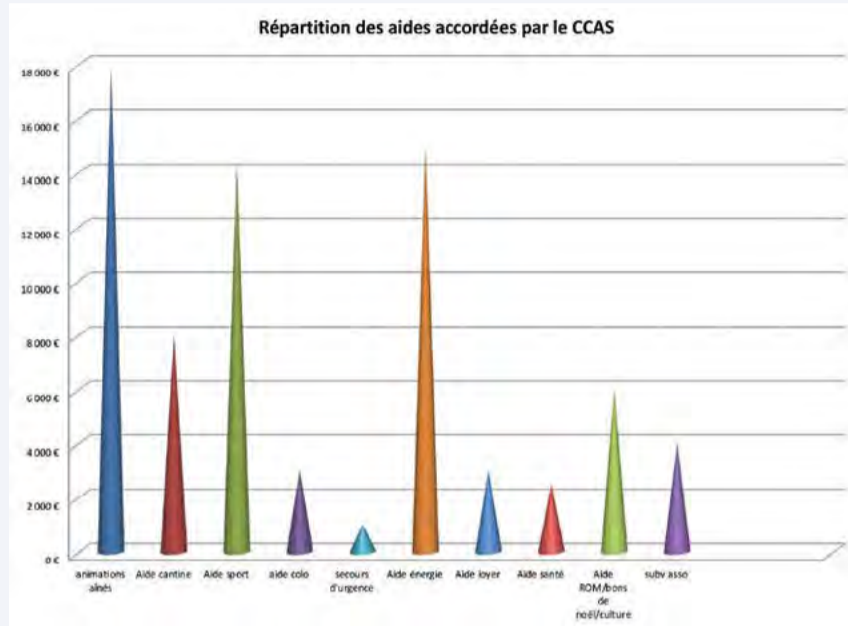
BUDGET 2022 : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Pour cette année, 74 900 euros sont alloués à l'aide aux personnes.

L'action sociale du CCAS regroupe un ensemble de mesures destinées à soutenir les foyers en situation de précarité et de difficulté sociale. Ces aides extra-légales sont accordées de manière ponctuelle après évaluation de la situation.

Le CCAS met en place plusieurs actions pour soutenir les familles avec enfants. On peut noter une aide à la cantine, au sport et aussi un soutien pour partir en colonie de vacances et classe transplantée. Une aide pour l'accès au centre de loisirs Les mille-pattes est en cours d'élaboration (voir site internet).

Le CCAS propose également des aides aux Villardiens, avec ou sans enfants. En 2021, votre CCAS est intervenu sur différents types d'aides comme la réparation de voiture, des frais



de santé, des dettes de loyer ou d'énergie... Ainsi, une nouvelle aide pour lutter contre l'augmentation du coût de l'énergie a été instaurée cette année. Enfin, les membres du conseil d'administration sou-

haitent développer l'accès à la culture pour les personnes en situation précaire. Ce sujet est en cours de réflexion.

Le rôle du CCAS est aussi d'accompagner et d'orienter vers d'autres dispositifs existants.

RETROUVAILLES

Le repas des aînés a réuni 130 convives autour des tables de La Coupole

Ce 18 mai, le traditionnel repas des aînés avait des airs très printaniers. « Malmené depuis deux ans par le contexte pandémique, l'événement, habituellement programmé au moment des fêtes de Noël, s'installe désormais dans une saison plus clémente », explique Maud Rolland, vice-présidente du CCAS. « Ce nouveau calendrier permet d'étendre l'action

en faveur des plus de 70 ans toute l'année et de profiter des jours ensoleillés », complète Karine Castello, responsable du CCAS.

Deux doyens honorés

« Pour Noël, il y aura toujours la distribution des colis, mais

pour la première fois, les aînés n'auront plus à choisir entre l'un ou l'autre, ils bénéficieront des deux actions offertes par la commune ». Choyés par le traiteur Raphaël Odemard et l'orchestre Doudous music, les convives ont valsé, plaisanté, bavardé entre deux mets, honorant Nancel Simone, née en 1931 et Aimé Henry, né en 1934, élus doyens du repas des aînés 2022, devant les membres du CCAS aux petits soins, le maire et les élus.

Rendez-vous cet automne, du 3 au 7 octobre, pour la Semaine bleue !

AIDES

Dans le cadre de sa politique sociale, le CCAS a voté plusieurs aides en faveur des familles villardiennes. Les conditions d'octroi et les formulaires de demande sont sur le site de la mairie, rubrique CCAS.

ÉNERGIE

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, le CCAS apporte une aide aux administrés dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (calcul INSEE) pour le paiement des factures de chauffage. Cette mesure est accordée une fois par an pour la résidence principale et ne peut excéder 100€. Différentes énergies sont prises en compte : électricité, gaz, fioul, bois, granulés de bois, etc.

CANTINE

Le CCAS apporte une aide aux familles pour régler les factures de cantine scolaire. Ce coup de pouce en faveur des enfants fréquentant la cantine des Laïches n'intervenait jusqu'alors que pour quelques mois dans l'année. Il s'étend désormais sur toute l'année scolaire. Cette aide est accordée en fonction du quotient familial : pour ceux inférieurs à 559, l'aide correspond à 15 % de la facture, pour les quotients compris entre 559 et 1575, elle est de 10 %, directement appliqués sur la facture.

ACTIVITÉS PRIMAIRE ET MATERNELLE

Le CCAS propose des aides financières pour les enfants pratiquant une activité sportive, culturelle et musicale, et depuis cette année, une aide pour la location de matériel sportif nécessaire aux activités proposées à l'école des Laïches. L'aide est attribuée pour une activité par an et par enfant, elle est accordée en fonction du quotient familial. L'aide à la location de matériel n'est octroyée que si le montant global par quotient n'est pas atteint. Demande à déposer au plus tard le 15 novembre 2022. Cette mesure est financée par le don de La Recyclerie.

COLONIES DE VACANCES

Les Villardiens âgés de moins de 18 ans peuvent bénéficier d'une aide pour financer un départ en colonie de vacances ou en classe transplantée. Elle est accordée en fonction du quotient familial (QF<1000). Ce soutien est obtenu dans la limite de 21 jours par an et par enfant.

Actualités CCAS disponibles en ligne sur le site de la commune : www.villard-de-lans.fr



TOUS À VÉLO!

Du domicile à l'école, le programme Moby apporte des solutions pour se déplacer en mode bas carbone et sécurisé. Lancement en septembre à Villard-de-Lans.

Déjà cinq écoles du territoire des 4 montagnes, soit 23 classes et 500 élèves participent à Moby, programme national destiné à favoriser les déplacements doux aux abords des écoles. Porté ici par la CCMV (Communauté de communes du massif du Vercors) et Vert&Co pour l'appui technique, Moby encourage à la réduction des gaz à effet de serre et à l'autonomie des enfants. À la rentrée prochaine, l'école des Laïches devrait elle aussi intégrer ce Plan de déplacement d'établissement scolaire (PDES), financé et labellisé par l'État et la CCMV.

Analyser les flux du domicile à l'école

« La présentation de ce programme au conseil d'école courant avril a emporté l'adhésion du corps enseignant, mais également des parents d'élèves », explique Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires. Ce programme de sensibilisation est engagé pour deux ans. Deux phases sont proposées : l'étude de terrain lors de la première année pour réaliser un plan de déplacement adapté à chaque établissement ;

on travaille ici sur les trajets de chacun du domicile à l'école. Lors de la seconde année, des ateliers sont menés auprès des enfants. L'objectif est d'évaluer, mettre en œuvre et pérenniser les actions qui fonctionnent. Cela peut être une sensibilisation à la sécurité, de petites réparations de vélo, la mise en place de vélo-bus, pédibus ou encore de prêt de matériel (casque vélo, etc.). Enfin, Moby se veut aussi « un accélérateur de lutte contre la sédentarisation des enfants ». Rendez-vous en septembre pour l'événement de lancement à Villard-de-Lans.

ÉVÉNEMENTS

Festival des planches

Du 6 au 9 juillet - Village

Fête du 14-juillet

Village

Jumping national

Du 14 au 17 juillet - Côte 2000

Biking Man

Du 29 au 31 juillet - Village

25e Festival Musiques en Vercors

32e Académie musicale d'été

Du 31 juillet au 18 août

Toutes les communes du plateau

Récital Nicole Tamestit et Pierre Bouyer

31 juillet - Église



Villard Comedy Show

4 et 5 août - La Coupole

Glovettes en fête

13 août - Glovettes

Fête de la montagne

15 août - Côte 2000

Trans' Vercors VTT

27- 28 août - Bois Barbu

Ultra trail du Vercors

10 septembre - Villard

Fête du coco de Paimpol

Septembre - Village

Concours de boules

Septembre - Centre-bourg et Balcon Côte 2000

Vercors SuperCars

17 et 18 septembre - Village et Balcon

Course jeunes VTT

Septembre - Colline des Bains

Festival Y'a tout ça !

Du 28 au 31 octobre - Coupole et Rex

La Semaine bleue

Du 3 au 7 octobre - Coupole/Rex/Verrière

Agenda culturel disponible en mairie et dans les lieux publics, plus d'informations :

www.villard-de-lans.fr

www.villarddelans-correnconenvercors.com

ESPACES NATURELS QUI FAIT QUOI ?

Le service Espaces naturels entretient 100 km de voies communales et 24 km de chemins ruraux.

Sous la responsabilité de Marie-Laure Algoud, Thomas-Guillot-Diat, son adjoint, Sonia Arribert et Grégory Monier œuvrent pour le service Environnement de la commune. Répartis en deux équipes, espaces verts fleurissement et espaces naturels, les agents s'appuient, de mai à octobre, sur l'aide de deux saisonniers. Le reste de l'année, leur polyvalence permet un renfort là où le besoin se fait sentir. Et dans ce service qui vit au

rythme d'une nature généreuse et exigeante, leur présence sur le terrain (de 5 h à 13 h) est quotidienne.

Un panel conséquent de missions

La priorité se porte sur les chemins de proximité fréquentés par les Villardiens. « Nous débroussaillons en respect de la biodiversité, détaille la responsable. Pas question de tout

élaguer, il faut contenir la végétation pour que les chemins restent ouverts et accessibles à tous les usages ». Sur ce territoire, leurs missions sont extrêmement larges : entretien d'environ 70 renvois d'eau pour éviter le ravinement, fauchage des 100 km de bords de route pour la visibilité, entretien des refuges, surveillance des décharges sauvages, arborum, bancs, réparation des bornes d'orientation avec l'OMT, mais aussi entretien du site historique Valchevrière, suivi des zones humides, Via Vercors, Coulée verte, entretien des ruisseaux, broyage des pistes de fond, retour skieurs et colline des Bains après l'éco-pâturage des moutons... De nombreuses interventions complétées à l'automne, par l'élagage des branches qui seront gênantes pour le déneigement. « L'objectif de ce service est de créer et maintenir l'espace de transition entre le milieu urbain et naturel. Faire que la faune et la flore restent maîtres des lieux ».





LE CERCLE DES NAGEURS

En 1994, lorsque Valériane Jannet crée le club de natation Les Océanes, alors parrainé par Muriel Hermine, icône de la natation synchronisée, elle n'imagine pas que 28 ans plus tard, 250 inscrits vont élargir le Cercle des nageurs de Villard-de-Lans.

Rebaptisé ainsi en 2015, le club, aujourd'hui présidé par Frédéric Paccalin, s'ouvre alors à différentes pratiques, pour tous les âges, assurées par huit entraîneurs. Coachés par Mike, environ 80 nageurs profitent de l'aquaforme dispensée par groupe de 9 au Grand Hôtel de Paris (aquapilates, aquabike, aquatraining), tout comme l'aisance aquatique destinée aux petits. Côté natation sportive, Chrystelle propose à la centaine d'inscrits du simple perfectionnement à la préparation pour triathlon.

Esprit d'équipe et plaisir

« Quelle que soit la discipline, tout est affaire d'esprit d'équipe et de plaisir », assure Valériane, passionnée de natation artistique, compétitrice dans l'âme, entraîneur et officiel fédéral. Derrière un côté « show paillettes », la natation artistique requiert une condition physique très exigeante, complétée par une maîtrise parfaite de l'apnée, de la natation, de la gymnastique et de la danse. Qu'elles soient voltigeuses, piliers ou

porteuses dans les figures acrobatiques sans toucher le sol, ces athlètes (environ 70) allient l'élégance corporelle à la puissance musculaire. Affichant sourires et maillots spectaculaires dessinés par Meg, l'une des 8 coachs, elles enchaînent les figures de haut vol, avec pour certaines, la pratique en compétition National 2. À raison de deux ou trois entraînements par semaine, elles peaufinent tout au long de l'année leurs chorégraphies, tant pour les podiums que pour le gala final.

www.cercle-nageurs-villardelans.com

UN VERGER PARTAGÉ

Cueillir un fruit en libre accès sur le chemin de l'école... Voilà l'idée qui trottait dans la tête de Marie Dorin-Habert.

Pour renouer avec ce qui pousse dans la nature et que l'on mange, l'ex-championne de biathlon a sollicité la commune afin de disposer d'une parcelle sécurisée sur laquelle planter quelques arbres fruitiers. Aux Jeandiats, deux pommiers et deux pruniers prennent racine depuis l'automne dernier.

Marie Dorin-Habert a donc imaginé une zone d'expérience à taille humaine sur laquelle chacun peut s'investir autour

d'espèces locales. « Pour tous ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin, c'est l'occasion de participer à une journée plantation, une animation autour de la nature, arroser, ou simplement partager quelques fruits », dit-elle. « Je ne veux rien imposer, juste initier et que chacun s'empare de cette démarche modeste pour que nos enfants comprennent le lien avec la terre nourricière ». Marie avance aussi sur un projet scolaire autour de ce jardin qu'elle a baptisé « Haut

comme trois pommes ». « Cela pourrait être une extension du potager existant aux Laïches, un espace cultivé dans la même philosophie, en lien avec le programme scolaire. Il serait matérialisé par de discrètes barrières en bois sur lesquelles les enfants inscrieraient leur nom en pyrogravure. »

Renouer avec la terre nourricière

Après avoir distribué quelques flyers dans les boîtes aux lettres, des riverains l'accompagnent déjà dans ces plantations en fonds propres. Une démarche qui fait écho chez Jean-Paul Uzel, adjoint à l'environnement et à la forêt, « c'est dans la continuité de ce qui est fait au niveau communal. Tout cela a du sens pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité et aux vertus de notre terre. »

NAISSANCES

Letty, Serena,
Nathalie
RATHUILE
Le 01/02/2022

Eden FANTIN
PESENTI
Le 30/04/2022
Mélia, Armel,
Fabienne MOLINA
Le 07/05/2022

Alya
DESMOULIÈRES
Le 09/05/2022

MARIAGES

Rémi BESSON et
Laureen MANDON
Le 08/01/2022
David BAYLE
et Catherine
FONTAINE
Le 09/04/2022

Alex GANET et
Aurélien BOUVIER
Le 23/04/2022
Gonzague PILLET
et Isabelle BASTIE
Le 29/04/2022

DÉCÈS

Marc FEUGAS
(64 ans)
Le 09/12/2021
Louise BITH née
ROCHAS
(101 ans)
Le 10/12/2021
Raoul BOREL
(82 ans)
Le 11/12/2021
Gaëtane
BREYTON née
GAMBRO (89 ans)
Le 14/12/2021
Georges
BERTRAND
(93 ans)
Le 07/01/2022
Simone BON née
BOREL (99 ans)
Le 28/01/2022

Isabella
MURE-RAVAUD
née LOMBARDI
(96 ans)
Le 04/02/2022
Michèle K'JAN
(74 ans)
Le 15/02/2022
Mohamed Rida
BENIKOUS
(68 ans)
Le 22/02/2022
Jean-Pierre
LACOUTURE
(78 ans)
Le 04/03/2022
Marie-Thérèse
AUPIC née
EYMARD (93 ans)
Le 25/03/2022
Mimouna
KORBAA (69 ans)
Le 01/04/2022

Philippe ROUGER
(54 ans)
Le 14/04/2022
Bernard CARLAIS
(68 ans)
Le 17/04/2022
Marie-Rose
POUDRET née
BONNARD
(90 ans)
Le 18/04/2022
Alain GUILLOT-
PATRIQUE
(78 ans)
Le 24/04/2022
André BONNARD
(89 ans)
Le 07/05/2022
Titouan DUBOIS
(16 ans)
Le 15/05/2022

INHUMATIONS

Fiona GOUBET
(27 ans)
Le 23/03/2022

Roger THILLOU
(84 ans)
Le 07/05/2022





TRIBUNES

MAJORITÉ MUNICIPALE

LEUR PETIT DOIGT LEUR DIT TANT DE CHOSES

L'opposition utilise sa liberté d'expression dans « Mon petit doigt m'a dit » et vous avez parfois sollicité des réponses de notre part. Que faire face à tant d'amertume et de contre-vérités ? Les projets irréels que l'équipe sortante ressasse et ne cesse de présenter comme prêts et budgétés ont leur réalité : le million d'euros nécessaire au pôle raquette annoncé comme bouclé n'a pas été inscrit au dernier budget communal de l'équipe sortante. C'est un fait. Le plan de financement des 15 millions d'euros (minimum) nécessaires à l'ascenseur valléen, n'existe pas. Pour votre information, la totalité du plan montagne du Département s'élève à 10 millions d'euros... C'est un fait. Les élections municipales laisseraient un « goût amer aux Villardiens ». Un peu de modestie aiderait cette opposition à digérer sa défaite. Cette amertume explose lorsque les 3 adjoints sortants élus d'opposition quittent l'assemblée du conseil le

28 janvier 2022 lors de la remise de la Marianne du civisme à la commune pour son taux de participation aux élections. C'est du jamais vu selon le représentant de l'Association des anciens maires et adjoints de l'Isère venu remettre cette médaille. Quant au dossier de l'eau, la Loi Notre impose le transfert de compétence à la communauté de communes au plus tard le 1er janvier 2026. Aucune décision n'est prise par la CCMV à ce jour, si l'opposition y siégeait plus souvent, elle le saurait... Pas de concertation avec les Villardiens ? Un groupe eau a été créé dès 2020 par l'équipe majoritaire, plusieurs citoyens y participent, initiative saluée par les collectifs du plateau. Pour la retenue collinaire, aucune décision définitive n'est prise à ce sujet, la population est informée dans Villard Mag de l'avancée des études. Une réunion a réuni les riverains à ce sujet. Quant à la transparence sur l'UTNS, demandons-nous si en 2019 l'équipe sortante l'avait évoquée dans une information spéciale auprès des Villardiens, comme nous l'avons fait avec Direct Info.

OPPOSITIONS MUNICIPALES

PROJET UTNS : ACTE II

L'ordre du jour du conseil communautaire du 1^{er} avril 2022 prévoyait le vote de la délibération concernant l'UTNS « village vacances aux balcons de Villard », qui nous le rappelons est aux antipodes du projet de PLUI datant de 2020.

Notre groupe d'opposition a alors interpellé entre autres le président de la CCMV, l'alertant sur quatre questions fondamentales (cf. Mon Petit Doigt m'a dit n°5). Celui-ci, associé au Maire de Villard de Lans a décidé le retrait de la délibération de la création de l'UTNS (source DL du 08/04/2022).

Nous nous en félicitons compte tenu de nos actions depuis plusieurs mois à ce sujet, et des questions restées sans réponse malgré la présentation faite aux élus communautaires à Méaudre la veille.

Espérons que le président de la CCMV et les élus communautaires qui voteront ce projet finalement présenté en conseil communautaire du 06/05/2022, seront à même d'apporter les réponses aux questions posées à tous les villardiens et habitants du Plateau.

L'avenir en jugera : ils engagent leur responsabilité sur l'avenir du plateau et plus particulièrement celui de Villard de Lans, sur les prochaines décennies.

Villard Durablement
Contact : villard.durablement@gmail.com

MOBILISONS-NOUS !

Bonjour à tous, tout d'abord merci aux familles qui ont permis d'accueillir des familles Ukrainiennes, merci aux personnes qui ont fait des convois, qui ont fait des dons et aux services de la mairie pour leur soutien administratif.

Revenons sur une annonce que nous avons tous pu voir dans notre village « Non à la fermeture de classe » ! Sans grande surprise une classe de maternelle est en danger, l'année prochaine ce sera une classe de primaire et dans les années qui arrivent nous parlerons de temps partagés pour les professeurs du collège/lycée (obligation de faire une partie du temps de travail sur l'agglomération Grenobloise) dus à la diminution des effectifs. Ce sont des annonces qui ne sont jamais très bonnes pour un village, cela entraîne souvent une baisse du dynamisme, la diminution d'associations, la disparition de certaines activités... Les raisons ? Évidemment le prix de l'immobilier, sur lequel nous aurions dû déjà engager depuis des années une politique foncière et que nous devrions continuer aujourd'hui avec des projets réalistes. Mais il y a également le vieillissement de la population, ainsi que le départ de plus en plus de familles du plateau. Et aussi ce que l'on appelle la carte scolaire. Nos communes du plateau se trouvant en catégorie A, donc des enfants « favorisés » (catégorie socio-pro élevée) ont le droit de s'entasser dans des classes de 31 alors qu'un établissement en catégorie C et qui se trouve à moins de 30 km ne verra pas ses effectifs de classe dépasser les 26 élèves ! Nous allons devoir tous nous engager pour lutter contre ces fermetures de classes dans l'avenir.

Villard c'est vous / villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

BASMA THIEBAULT

Responsable service informatique

Titulaire d'un Master génie mathématiques et informatique, Basma THIEBAULT a

intégré les services de la commune en juin 2021.

Quelles sont vos missions ?

Basma THIEBAULT : Plusieurs types de logiciels permettent à la commune de fonctionner. Sécuriser et sauvegarder l'ensemble des données sensibles inhérentes aux différents services est notre cœur de métier. À cet égard, un important travail de refonte a été nécessaire pour automatiser les procédures et consolider les infrastructures réseaux. En cas de cyberattaque, d'incident ou d'erreur de manipulation, nous sommes en capacité de garantir la sauvegarde des informations et en mesure de restaurer un environnement de travail.

300 ordinateurs, cela génère des urgences quotidiennes ?

B.T. : Le point le plus chronophage concerne effectivement la gestion des petits « bobos » du quotidien. Perte d'un fichier, d'un mot de passe, d'un raccourci bureau... Derrière les 300 ordinateurs que compte notre parc (mairie, Maison du patrimoine, Espace loisirs, OMT, école...), c'est souvent la méconnaissance de l'outil informatique qui paralyse l'utilisateur.

Quels conseils donneriez-vous ?

B.T. : En cas de problème, seule une bonne définition des symptômes va nous permettre d'apporter une solution rapide et efficace face au « Ça ne marche pas ! ». Pour cela, il faut être dans le dialogue, l'écoute et la psychologie. Nous sommes un service au service des autres...

Quel est votre chemin de la région parisienne à Villard ?

B.T. : Après 8 ans dans la fonction publique en région parisienne, un nouveau projet de vie familial s'est dessiné en 2021 derrière une petite annonce. Amateurs de sports nature, nous avons testé toutes les saisons sur le plateau du Vercors et en étions tombés amoureux. J'ai postulé, on a foncé à quatre avec les enfants, sans regrets. C'est un magnifique terrain de jeu.

MAIRIE

Nouvelle recrue, travaux de rénovation immobilière, équipements, sécurisation...
Le point sur l'activité des services communaux.

EN BREF



Recrue

S'il est né à Cayenne (Guyane), Yoël Lesne, 21 ans, a suivi sa scolarité de la maternelle à la seconde à Villard. Depuis le 10 février dernier, il a rejoint le service informatique en tant que technicien où il intervient sur les dépannages, la gestion du parc, avant de monter en compétence sur la gestion des serveurs. Ultra motivé, ce Villardien, également fan de VTT, prône l'accompagnement en douceur, sous la responsabilité de Basma Thiebault.

Brigade équestre

En collaboration avec la gendarmerie, les patrouilles équestres sont reconduites cet été sur la commune et particulièrement sur les secteurs sensibles et très fréquentés. L'objectif est de limiter les incivilités en délivrant des messages de prévention. Dans le cadre du plan « Petites villes de demain », des moyens sont alloués pour renforcer la sécurisation de la commune qui prend en charge la location des chevaux, l'hébergement et les repas des agents à cheval.



Aménagement

Depuis fin mai, le bureau d'études de la mairie (2 techniciens bâtiment et un technicien eau) a pris place au 3e étage dans un espace entièrement refait. Velux supplémentaire, isolation, ossature métal sous placo, climatisation ont été réalisés par des entreprises du plateau ; électricité, peinture, réseau internet, aménagement mobilier, sols... par les agents du service technique communal. Budget global 35 000 €.



Gendarmerie

Une extension de 45 m² est en cours dans les bâtiments de la gendarmerie (montant des travaux 566 000€ TTC), ainsi qu'un réaménagement du rez-de-chaussée et des travaux extérieurs de mise aux normes. Un nouveau portail et un profil de pente permettront l'accès aux Personnes à mobilité réduite (PMR). Pour un fonctionnement plus vertueux, le bâtiment sera raccordé à un réseau de chaleur, avec à plus long terme, une extension aux logements de la gendarmerie (dont un vient d'être rénové en partie en régie pour 30 000€). Livraison avant fin 2022.



Pumptrack

Depuis ce printemps, des nouveaux modules naturels de franchissements ludiques ont été aménagés sur la zone du pumptrack des Geymonds. Troncs d'arbres, blocs de rochers, signalétique, végétalisation, bancs et terrassement du parking permettent aux jeunes amateurs de vélo de profiter de cet espace de jeux en toute sécurité.

IL ÉTAIT UNE FOIS « LE CLOCHER »

Hugues Auffray est un garçonnet de 6 ans lorsqu'il découvre Villard-de-Lans et Le Clocher*. Fleuron de l'architecture climatique, ce home d'enfants a été conçu en 1932 par sa tante, Geneviève Auffray, mère de Vincent Auffray.

Jeune infirmière issue de l'aristocratie chrétienne, Geneviève Auffray vient de quitter Paris pour consacrer son existence aux enfants. Loin des tumultes du monde, elle accueille au Clocher les filles et les garçons de bonne famille dont la santé délicate requiert l'air pur des cimes. Derrière la devise de son établissement, « Revivre, Aimer, Servir », la vie des petits

est folle pour l'époque. L'artiste Marguerite Huré réalisera les vitraux de la petite chapelle intégrée par la suite au bâtiment. Enfant, Hugues Auffray y admire le magnifique Chemin de croix, commandé par sa tante et conçu en 1935 par le peintre avant-gardiste Cornelius, élève de Gustave Moreau. « Cette œuvre m'a toujours touché par la magie des images, on y voyait un Jésus-Christ SDF, pauvre et vagabond », raconte-t-il. « Le bâtiment fut construit en pierres de taille issues de la carrière des Jarrands, relate Vincent Auffray, elles furent acheminées à travers le village par tombeaux entiers tirés par des villardes ». Orienté pour bénéficier du soleil l'après-midi, le volume central dessert trois étages accueillants les dortoirs, une terrasse couverte, de larges balcons de cure, tandis que le rez-de-chaussée est destiné à la salle à manger, aux classes et à un pavillon médical obligatoire. « Dans le parc, indique Vincent, environ 200 arbres choisis pour leurs vertus médicinales et ornementales furent plantés, certains surplombent encore la combe ».



pensionnaires s'organise dans la discipline, autour de trois piliers : sport, études et repos. Hugues Auffray a vécu deux parenthèses enchantées dans cet établissement, l'une en 1936 l'autre en 1945. Vincent, son cousin, né en 1943, y a passé toute son enfance, avant d'être scolarisé à l'école primaire du village.

Un concept d'une modernité folle

D'après un projet imaginé par Geneviève, Le Clocher est édifié à partir de 1932 à la combe Pourouze, sur un terrain de 18 hectares. Pierre Pouratier-Duteil, architecte de renom est associé à ce concept d'une moderni-

été folle pour l'époque. L'artiste Marguerite Huré réalisera les vitraux de la petite chapelle intégrée par la suite au bâtiment. Enfant, Hugues Auffray y admire le magnifique Chemin de croix, commandé par sa tante et conçu en 1935 par le peintre avant-gardiste Cornelius, élève de Gustave Moreau. « Cette œuvre m'a toujours touché par la magie des images, on y voyait un Jésus-Christ SDF, pauvre et vagabond », raconte-t-il. « Le bâtiment fut construit en pierres de taille issues de la carrière des Jarrands, relate Vincent Auffray, elles furent acheminées à travers le village par tombeaux entiers tirés par des villardes ». Orienté pour bénéficier du soleil l'après-midi, le volume central dessert trois étages accueillants les dortoirs, une terrasse couverte, de larges balcons de cure, tandis que le rez-de-chaussée est destiné à la salle à manger, aux classes et à un pavillon médical obligatoire. « Dans le parc, indique Vincent, environ 200 arbres choisis pour leurs vertus médicinales et ornementales furent plantés, certains surplombent encore la combe ».

« Entre les balades à Valchevrière et les montées à ski jusqu'à la Côte 2000, les mollets chauffent et la vie s'organise au grand air malgré la guerre », poursuit Vincent. « Et dans la musette des adolescents, il y a souvent de la nourriture glissée

par Geneviève pour ravitailler les Résistants avertis de leur passage ».

Leslie Caron, Hugues Auffray, Georges Perec...

Adolescent, Hugues sympathise avec de jeunes Polonais, fuyant la guerre et hébergés au Clocher. « Ici, j'ai découvert, l'amitié, les saisons, les balades à vélo dans les gorges de la Bourne, puis mes premières émotions avec celle qui est devenue une actrice célèbre aux côtés de Gene Kelly, Leslie Caron. Elle avait 7 ans, j'en avais 8 ». Dans ce Vercors protecteur, un autre petit garçon, Georges Perec, arrive au Clocher à l'automne 1941. Confié à sa tante pour traverser la guerre à l'abri des rafles, l'écrivain en tirera un livre « W ou le souvenir d'enfance ». Dans cet « îlot de salut », Michel Poniatowski (inscrit en 1941) et d'illustres familles telles celles de Jeanne Moreau, Picasso confieront leurs enfants le temps d'une année scolaire, inlassablement ponctuée du « Ce n'est qu'un au-revoir ! », entonné en cercle par Geneviève et ses jeunes pensionnaires.

*Le Clocher, dont l'activité a démarré en 1929 au pied de l'église, deviendra collège Turenne de 1941 à 1953, avant d'être repris par Paul Belmont, fondateur du collège « Stella Matutina » jusqu'en 1970. L'un de ses fils, Dominique Belmont, âgé de 85 ans et résident des Bessonnets, en prendra la direction jusqu'en 1977, avant que le bâtiment ne soit transformé en résidence de tourisme, Le Diamant. Le « Chemin de croix » est exposé au Musée d'art sacré du Gard, les vitraux ornent l'église de Villard.



Été 1934 : Geneviève Auffray et quelques jeunes pensionnaires.



1936 : Hugues Auffray, porté en triomphe par ses camarades. Geneviève Auffray, à droite et Leslie Caron (à gauche portant un bonnet).



Printemps 1937 : Un déjeuner radieux dans la cour du Clocher.



1945 : Hugues Auffray (à gauche) avec ses amis Polonais, dont Joseph Dwernicki, (à droite du chanteur, dont le nom de scène deviendra Auffray).